



APPUI À LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

PROGRAMME NIG/031

SECTEUR | Finances publiques

PIC IV | 2022 - 2026

DURÉE | 60 mois

POPULATIONS CIBLES

- État ;
- collectivités territoriales.

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

- Stratégie de réformes de la gestion des finances publiques (SRGFP) du Niger 2021-2025 ;
- document de la Politique nationale de la modernisation de l'État (PNME).

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

Ministère des Finances

BUDGET | 5,65 MEUR

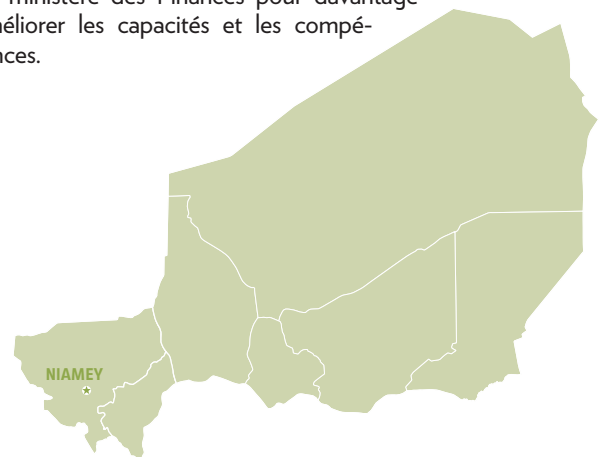


Le programme d'appui à la gestion des finances publiques s'inscrit dans les Objectifs de développement durable et, plus particulièrement, l'ODD 16 et sa cible 16.6: « mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ». Dans la poursuite des efforts entamés dans le cadre du Programme indicatif de coopération (PIC) III entre le Niger et le Luxembourg, le programme NIG/031 s'engage à contribuer au développement humain et au renforcement de la gouvernance inclusive. Il vise plus spécifiquement la « fourniture des services sociaux de base et de bonne qualité par l'État, la gouvernance inclusive et la modernisation de l'État et la gestion efficace et transparente de la chaîne des dépenses publiques ». Cet objectif constitue un changement intermédiaire prioritaire de la théorie du changement du PIC IV.

Parfaitement aligné aux stratégies et politiques nationales, et en particulier à la Stratégie de réformes de la gestion des finances publiques (SRGFP 2021-2025), le programme NIG/031 marque des changements significatifs dans les objectifs suivants :

- un plus fort ancrage dans la réforme des finances publiques de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ;

- un alignement sur quelques axes de la Politique nationale de la modernisation de l'État, notamment en matière d'innovation et de modernisation des infrastructures ;
- des ambitions d'amélioration de la performance et de structuration des fonds communs sectoriels alignés à la dépense publique et auxquels abonde la Coopération luxembourgeoise ;
- l'intégration de l'approche Nexus humanitaire-développement-paix dans la mise en œuvre des programmes sectoriels à travers l'inscription de dotations budgétaires dédiées et les modalités pratiques d'exécution des dépenses Nexus ;
- l'accompagnement du centre de renforcement des capacités du ministère des Finances pour davantage améliorer les capacités et les compétences.



VISION DU CHANGEMENT ET CHAMPS D'ACTION

Changement ultime : le système de gestion des finances publiques est performant, transparent, orienté vers les résultats et conforme aux standards internationaux

Aligné à l'objectif global de la SRGFP 2021-2025



Changements intermédiaires visés par le programme NIG/031

La préparation et l'exécution au niveau central budgétaire sont améliorées.

La décentralisation et la déconcentration sont effectives avec des transferts effectifs de compétences et de ressources.

Aligné au programme 2 de la SRGFP

Aligné au programme 7 de la SRGFP

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des services centraux et régionaux du ministère des Finances à travers la mise en place d'un dispositif d'assistance technique spécialisé ;
- le renforcement des capacités des ministères sectoriels partenaires de la Coopération luxembourgeoise, au niveaux central et décentralisé (au niveau des services techniques déconcentrés et des collectivités territoriales), à travers l'amélioration de la bonne performance financière et comptable des fonds communs sectoriels alignés à la dépense publique et auxquels abonde la Coopération luxembourgeoise pour la mise en œuvre des appuis dans le secteur de l'eau, de l'éducation et de la sécurité alimentaire ;
- l'opérationnalisation du centre de renforcement des capacités au sein du ministère des Finances à travers notamment une prise en compte de la conception et la digitalisation des modules de formation, et l'amélioration des capacités des cadres et agents publics en matière de gestion des finances publiques ;
- l'appui au processus de décentralisation et l'utilisation de l'Agence nationale de financement des collectivités ter-

ritoriales (ANFICT) et, plus particulièrement, l'appui à la Direction des finances des collectivités territoriales (DFCT) dans l'amélioration des mécanismes de transfert des ressources du budget national vers les collectivités territoriales et au renforcement des capacités de la DFCT ;

- l'amélioration des conditions de travail des services techniques déconcentrés du ministère des Finances avec notamment des appuis pour l'interconnexion des services déconcentrés, la construction et la réhabilitation d'infrastructures, l'acquisition d'équipements et de moyens roulants.

Le programme, d'une durée de 60 mois et bénéficiant d'une contribution du Luxembourg à hauteur de 5,65 MEUR, cible l'ensemble du territoire national. Ainsi, le programme NIG/031 intervient sur tout un ensemble de dynamiques et d'acteurs aux niveaux central et local, visant à impulser des changements en matière de réforme des finances publiques telles que la déconcentration de l'ordonnancement, la culture de la performance, la modernisation de l'État et le transfert des ressources aux collectivités territoriales.

Gestion des finances publiques

Nexus humanitaire-développement-paix
Mécanismes communs de financement
Modernisation de l'État
Bonne gouvernance Chaîne de la dépense publique Renforcement des capacités
Amélioration de la performance Solutions numériques

CONTACT LUXDEV

Bureau Niger | Programme NIG/031
Bd Mali Béro, Rue IB-67 Issa Beri | B.P. 13254 Niamey, NIGER | office.niger@luxdev.lu

luxdev.lu

